

BIOGRAPHIE COUNSEL

Louis Degeorges a rejoint August Debouzy en tant que Counsel en mai 2026.



Il dispose de plus de dix ans d'expérience en matière de réglementation des services financiers et de FinTech, acquise au sein de cabinets d'avocats internationaux de premier plan tels que Linklaters et Freshfields, et d'établissements financiers majeurs comme BNP Paribas CIB et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il conseille des banques, des établissements financiers, des compagnies d'assurance ainsi que des FinTech, français et internationaux, sur un large éventail de problématiques réglementaires. Sa pratique couvre les aspects réglementaires des opérations impliquant des établissements financiers, notamment en ce qui concerne les agréments, les changements de contrôle et les transferts d'activité.

Louis assiste également ses clients en matière de structuration de groupe, de gouvernance, d'obligations prudentielles, de règles de bonne conduite, de commercialisation de produits financiers et de fourniture de services financiers.

Il conseille régulièrement des établissements financiers dans le cadre de contrôles réalisés, et de procédures disciplinaires ouvertes, par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Il a également développé une solide expertise en gestion d'actifs, conseillant ses clients sur la structuration et la création de fonds d'investissement français, principalement des fonds destinés à des investisseurs professionnels tels que les FPCI, FPS, SLP et OPPCI, ainsi que sur leur commercialisation en France et les conventions de distribution et de délégation de gestion associées.

Louis dispose d'une expérience significative en matière de réglementation FinTech et conseille des établissements de paiement, des prestataires de services sur crypto-actifs ainsi que des acteurs de la blockchain sur les cadres réglementaires applicables.

Il a également développé des liens étroits avec le Maroc où il conseille des établissements financiers et des compagnies d'assurance.

EXPERTISES

FOCUS

Banque - Finance

FORMATION

CRFPA, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2014

Master of Laws (LL.M.) in International Financial Law (Droit financier international), King's College London, 2014

Master in Management, spécialisation Droit, ESSEC Business School, 2013

Magistère Juriste d'affaires européen, Université Nancy II, 2012

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2016

LANGUES

Français | Anglais

+33145618859

ldegeorges@august-debouzy.com

PUBLICATIONS

- « Fin de la période transitoire MiCAR : quels impacts pour les services sur jetons de monnaie électronique ? », Maxime Legourd, Candice Dupin, Pierre-Olivier Ally, Benjamin Fontani, Louis Degeorges □ 13/05/26